

Affaire suivie par Isabelle GOTTI (03.86.51.05.33)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
CENTRE-VILLE DU 15 JUIN 2017**

Le Conseil de quartier Centre-Ville s'est réuni le 15 juin 2017, à 18h30, au Foyer Gouré.

Étaient présents :

Joëlle RICHET

Élue référente en charge du quartier

Jean-Philippe BAILLY

Elu en charge du quartier

Patrice VAYNE

Président du Conseil de quartier

Pascal DURVILLE

Représentant à la Commission des quartiers

Annick PICARD

Suppléante à la Commission des quartiers

Patrice LAMBERT

Juliette CHRISTOPHE

Frédéric SIRE

}

Membres du Conseil de quartier

Invité :

Philippe BUTTEAUD

Invité permanent

Absents excusés :

Georges DUGENNE

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Martine BARBARIN

Membre du Conseil de quartier

Robert BEAS

Membre du Conseil de quartier

Était également présente :

Isabelle GOTTI

Coordinatrice du Conseil de quartier

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 4 mai 2017
- 2) Projets en cours (marché et boutiques éphémères, végétalisation des rues, circulation en centre-ville ...)
- 3) Questions et informations diverses

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 4 mai 2017

Le Conseil de quartier approuve le compte-rendu à l'unanimité sans modification.

Le président du Conseil de quartier informe les membres que le correspondant de l'Yonne Républicaine viendra à 19h15 afin de prendre une photo des membres du Conseil de quartier.

2) Projets en cours

Sujet abordé : « Le marché fermier »

Information : Monsieur Bailly explique que la Chambre d'Agriculture a pris contact avec des producteurs locaux. Certains sont intéressés pour participer au marché programmé place de l'Hôtel de Ville, de 8h à 12h, le 24 juin 2017. Il s'agit de producteurs de légumes, canard gras, viande, produits laitiers et miel.

Mme Picard alerte les membres du Conseil de quartier sur le fait qu'il existe déjà en centre-ville plusieurs fromagers et d'autres commerces de bouche qui ne seront peut-être pas satisfaits de cette initiative.

Décision : Ce premier marché sera un essai auquel fera suite un bilan. Pour annoncer cet événement, le Conseil de quartier a élaboré un flyer, à valider par la Direction de la Communication.

Sujet abordé : Végétalisation des rues

Information : Ce sujet ne sera pas abordé lors de cette réunion mais sera repris lors d'une prochaine réunion du Conseil de quartier.

Décision : Les membres du Conseil de quartier prennent acte de ce report.

Sujet abordé : Circulation en centre-ville

Information : Lors d'une précédente réunion, les membres du Conseil de quartier avaient souhaité inviter le service de la Ville en charge de la circulation. La Police Municipale a répondu à l'invitation et apporte des réponses aux membres du Conseil de quartier.

En centre-ville, la circulation est assez fluide sauf aux horaires des entrées et sorties d'écoles. Des contrôles de la vitesse sont effectués régulièrement sans excès.

Concernant le stationnement, un arrêté municipal interdit le stationnement sur les trottoirs en centre-ville. Si un habitant en situation de handicap souhaite une place de parking spécifique à proximité de son domicile, la Mairie peut par arrêté créer une place de stationnement. Cette place ne sera pas privatisée au profit de l'habitant qui en a fait la demande.

Lors de la fête de la musique, le centre-ville sera fermé à la circulation à partir de 18h45 pour des raisons de sécurité.

Décision : Les membres du Conseil de quartier prennent connaissance de ces informations.

Sujet abordé : Aménagement des abords du lycée Saint-Germain

Information : Lors de la prochaine Commission de quartiers, les membres du Conseil de quartier souhaitent proposer l'aménagement d'un espace pour les élèves du lycée Saint-Germain. La demande est de 5 bancs et 2 chaises.

Décision : La coordinatrice prendra contact avec le service de la Ville concerné afin d'étudier la faisabilité du projet (coût, autorisation), pour une présentation du projet lors de la prochaine Commission des quartiers.

3) Questions diverses

Sujet abordé : Problème d'incivilité des jeunes en centre-ville

Information : Profitant de la présence de la Police Municipale, un débat s'ouvre à propos de la jeune population en centre-ville. Les jeunes se regroupent en centre-ville et à l'Arquebuse pour « être ensemble ». L'effet de groupe peut faire peur alors qu'il ne s'agit pas de délinquants.

La Police Municipale indique qu'il existe sur le centre-ville des caméras de surveillance :

- Porte du Temple,
- Devant le magasin Monoprix,
- Rue de la Draperie,
- Place de l'Hôtel de Ville,
- Place des Cordeliers.

Deux lycées sont implantés sur le quartier Saint-Germain. Les lycéens génèrent des nuisances diverses aux alentours. La Police Municipale travaille en collaboration avec la Police Nationale. Des habitants sont en contact avec les Proverseurs et avec les jeunes pour inculquer respect et civisme.

Décision : Les membres du Conseil de quartier proposent à la rentrée de septembre une rencontre avec les Proverseurs et la Police Municipale pour échanger sur ces incivilités et essayer de trouver des solutions.

Sujet abordé : Bâtiment squatté (anciennement établissement Dubost)

Information : Les membres du Conseil de quartier alertent sur l'état de ces locaux très délabrés qui donnent une mauvaise image du centre-ville à proximité de la Mairie et qui semblent être squattés.

Décision : Monsieur Bailly informe les membres du Conseil de quartier qu'un courrier du Maire a été envoyé au propriétaire le 31 mai 2017, demandant la remise en état du bâtiment. Le propriétaire à 10 jours pour répondre au courrier.

La prochaine réunion est programmée le 14 septembre 2017, à 18h30, au Foyer-Gouré.

Fin de la réunion à 20h00.

Le Président du Conseil de quartier,

Patrice VAYNE.